

Réforme de la TAXE D'HABITATION

Une fausse bonne nouvelle

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **3 janvier** : de 10h à 11h30, le hall de la mairie accueille les jeunes de la base de La Caillerette qui proposent une soupe concoctée par leurs soins pour réchauffer les « visiteurs » et le personnel communal

17 janvier : les élèves des classes élémentaires de l'école des Sablonnières aidés du service de espaces verts de la ville, procèdent à la plantation d'arbres dans la cour de l'école. ▶

◀ **17 janvier** : la galerie du Château accueille le 36^e salon des artistes cheminots de l'Orléanais. Peinture, céramique, photographie... ▼



ENQUÊTE INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire pour être interrogé. La participation de tous à cette enquête est fondamentale. Elle détermine la qualité des résultats.

Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année 2019.

▼ **19 janvier** : Pyjama pour petits et grands (et bonne humeur) de rigueurs ! A la 3^e Nuit de la lecture, proposée par la médiathèque. ▼



Changer de cap

Le mouvement des gilets jaunes a mis en lumière l'injustice fiscale qui devient une source de colère. Et c'est légitime. Comment accepter que nous, simples citoyens, nous devons nous soumettre aux taxes et impôts, pendant que les « premiers de cordée » utilisent toutes les ficelles possibles pour s'y soustraire ? Il faut que la guerre à l'évasion fiscale s'engage sérieusement.

L'autre question qui se pose naturellement c'est « À quoi sert l'impôt ? ». Questionnement tout aussi légitime que le précédent. Les impôts, taxes et autres cotisations servent à financer les services publics (écoles, hôpitaux...), ou notre système de protection sociale, entre autres, qui bénéficieraient à chacun d'entre nous. Pourtant force est de constater que depuis de nombreuses années, les décisions des gouvernements successifs sont allées vers la casse des services publics avec des réductions drastiques de postes, dans les hôpitaux, des fermetures de bureaux de Poste ou ds gares SNCF. Dans le même temps, nous avons tous vu que des médicaments n'étaient plus remboursés ou l'étaient moins bien... Le sentiment de payer pour moins de service est donc fort.

Cette question peut aussi se poser pour les collectivités locales. Les ressources de la ville proviennent de différents impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière...), de la vente de produits et services (périscolaire, centres de loisirs, entrées à la piscine...) et de l'attribution de compensation versée par la Métropole qui correspond à la Contribution Économique Territoriale (ancienne taxe professionnelle), perçue depuis 2001 par l'intercommunalité et dont le montant est figé depuis cette date. À cela, jusque très récemment, s'ajoutait la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État en compensation de tâches que la ville réalisait en lieu et place de l'État : entretien des écoles, passeports, cartes d'identité... Cette DGF a totalement disparu, ce qui représente pour Saran une perte sèche de 6,2 millions d'euros. Nous avons dénoncé cette situation.

Avec cet argent, la ville a toujours pour objectif qu'à chaque âge de la vie, les Saranais puissent bénéficier de services municipaux. Depuis la petite enfance (crèche) jusqu'à des âges plus avancés (Foyer Georges-Brassens, Portage de repas, aides à la pratique du sport...), chacun bénéficie à un moment ou à un autre de ces services. N'oublions pas non plus que les subventions versées aux associations sportives et culturelles sont une aide précieuse qui participe à la redistribution.

Réduire les ressources des mairies est donc une fausse bonne idée. Lorsque les municipalités ne pourront plus financer leurs services, les habitants devront soit s'en passer, soit se tourner vers des structures privées dont les coûts seront plus élevés.

En créant les métropoles sous couvert d'économie, le gouvernement a également éloigné les habitants de leur proximité et ne répond pas à leurs problèmes.

Le rapport Oxfam est clair. Aujourd'hui ce sont les plus fortunés qui s'emparent de la richesse et les défavorisés qui s'enfoncent dans le dénuement.

Il est résolument temps de changer de cap et de permettre à tous de vivre décemment.

Bien cordialement,

Maryvonne Hautin



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

QUELQUES DATES A RETENIR

6 FÉVRIER : Les élu-e-s à votre rencontre, salle Lucien-Barbier, 18h-20h.

7 FÉVRIER : Vernissage de l'exposition « Bande de naifs ».

15 FÉVRIER : Proligue Hand, Saran-Créteil, salle des sports.

26 FÉVRIER : Pose de la 1^{re} pierre du Riadh (Cent Arpents).

1^{ER} MARS : Proligue Hand, Saran-Nancy, salle des sports.

2 MARS : Les élu-e-s à votre rencontre, salle des Aydes, 10h-12h

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 www.ville-saran.fr

 www.facebook.com/villesaran



SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
... et là	p.19
Espace public	p.20
Conseil municipal	p.21
Brèves	p.21
Actualité	p.22
On en parle	p.23
Vie / Visage	p.24
Association	p.26
Hommages	p.27
Carnet de route	p.27
Reffet Saranais	p.28

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) **et mise en pages** : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion** : par nos soins.

• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016

• **Dépôt légal** : février 2019
Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence** :
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Réforme de la TAXE D'HABITATION

Une fausse bonne nouvelle

Dès cette année de nombreux foyers saranais ont bénéficié d'une première réduction du montant de la taxe d'habitation. Une mesure amenée à s'amplifier dans les deux prochaines années.

Une bouffée d'air frais en matière de revenus pour les particuliers dont la Ville risque de payer le prix fort, au détriment de son autonomie financière et de sa marge de manœuvre, et de là, de ses administrés.

C'était un engagement de la campagne présidentielle de 2017 du candidat Macron : la suppression progressive de la taxe d'habitation à horizon 2020.

Une mesure annoncée haut et fort, afin d'améliorer les conditions d'existence du plus grand nombre des citoyens et de leur redonner du pouvoir d'achat. Une réforme mise en place dès 2018 par le gouvernement.

AINSI, DÈS L'AUTOMNE DERNIER, 72,3 % DES FOYERS FISCAUX DE SARAN ONT PU BÉNÉFICIER D'UNE PREMIÈRE BAISSÉ DE 30 % du montant de leur taxe d'habitation. Une réduction qui doit se poursuivre et s'accroître en 2019 puis en 2020, avant la suppression totale de la taxe d'habitation. Une réforme censée s'appliquer à terme à tous les contribuables. La conjoncture sociale et politique du moment rend cette extension pour le moins incertaine.

CONCRÈTEMENT, LES SERVICES FISCAUX ONT APPLIQUÉ DIRECTEMENT LA RÉDUCTION DE -30 % SUR LES AVIS DE TAXE D'HABITATION DES PARTICULIERS.

QUANT AUX COMMUNES, ELLES CONTINUENT POUR L'INSTANT À PERCEVOIR LES 100 % DU MONTANT DE LA TAXE D'HABITATION QUI LEUR REVIENT. L'ÉTAT ASSURANT LA COMPENSATION FINANCIÈRE.

Une autonomie financière menacée

Tout irait donc pour le mieux pour les citoyens et les communes. Une préoccupation est toutefois bien présente chez tous les élus municipaux, de tous bords politiques : que l'État cesse rapidement de compenser le rabais accordé aux contribuables. Ce souci est fondé. Les communes, et Saran en premier lieu, ont déjà vécu un précédent fort fâcheux avec la baisse drastique de la DGF (voir par ailleurs) au cours des sept dernières années.

« **L'État remboursera-t-il les communes à l'euro prêt et pendant combien de temps ?** C'est la grande interrogation » souligne **Sylvie Dubois, adjointe aux finances.** L'État qui a prévu par ailleurs dans son budget 2019 **une baisse des dépenses publiques à hauteur de 60 milliards.** Dans cette perspective, la préoccupation des élus locaux est d'autant plus compréhensible. Ces restrictions seraient notamment réglées par les mairies et les autres collectivités locales. Les mêmes citoyens-contribuables



en feraient les frais. Et si la taxe d'habitation est amenée à disparaître, la taxe foncière, qui concerne les propriétaires de logements et de terrains, demeure. Le gouvernement laisserait même aux communes la possibilité de l'augmenter. « Cette réforme de la taxe d'habitation est de la poudre aux yeux » synthétise l'élue. « **Elle peut se traduire par une baisse de ressources et donc d'indépendance financière pour les communes. Quant aux citoyens, ils paieront autrement, par la TVA, dont les taux varient.** »

La TVA est l'impôt le plus injuste, car tout le monde s'en acquitte en consommant. C'est la plus grosse recette de l'État ».

Des conséquences néfastes pour tous

Voir la pression fiscale s'alléger, quel contribuable ne s'en réjouirait pas ?

Encore faut-il que cette bonne nouvelle ne soit pas en trompe-l'œil. Un revenu disponible plus important pour les particuliers, mais en même temps, des finances communales potentiellement réduites. Ce qui aurait des conséquences pour tous. Car si les recettes liées à la taxe d'habitation ne sont pas la ressource principale de la Ville (9 % des recettes de la ville), elles y contribuent. Et d'autant plus, alors que Saran voit son budget déjà contraint par les réductions brutales de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

LA TAXE D'HABITATION PERMET DE FINANCER LES SERVICES ET PRESTATIONS DE LA MAIRIE ENVERS SES ADMINISTRÉS DANS DE NOMBREUX DOMAINES :

SCOLAIRE

CULTUREL

SPORTIF

SOCIAL

VIE ASSOCIATIVE

ET ŒUVRE AINSI À LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES SARANAIS.

A Saran, dans les années quatre-vingt, le Conseil municipal a accentué les abattements pour les personnes à charge, et en plus il a voté un abattement général à la base de 10 % pour tous les foyers fiscaux, quelles que soient leurs situations. Ces efforts faits par la commune pour ses administrés relèvent de sa liberté d'administration.

Une liberté qui est potentiellement menacée aujourd'hui.

MOINS DE RESSOURCES FINANCIÈRES, C'EST MOINS D'INVESTISSEMENTS DE LA PART DE LA VILLE.

Soit moins de travaux d'entretien des équipements et des bâtiments, moins de réalisations.

Moins de travaux programmés entraîneraient moins de chantiers et donc moins de travail pour les artisans, TPE, PME-PMI, et donc moins d'emplois.

C'est aussi moins d'argent réinjecté dans le circuit économique, dans le pouvoir d'achat et la consommation et donc dans les commerces de proximité et autres enseignes. C'est encore moins de taxes collectées auprès des entreprises et de nouvelles baisses de recettes pour la commune. Une spirale infernale aux nombreux impacts négatifs. Une ville au bord de l'asphyxie, qui ne parviendrait plus à se projeter et qui serait vouée inévitablement à dépérir. « La taxe d'habitation est le lien le plus direct entre le citoyen et la collectivité » rappelle Sylvie Dubois. « Si ce levier est enlevé aux communes, nous aurons moins de pouvoir d'action et moins de liberté d'administrer la commune ». De là à prôner le statu quo en matière de taxe d'habitation, il y a un gouffre. « Nos élus dénoncent cette taxe car elle est injuste dans sa composition.

NOUS RÉCLAMONS PLUS DE JUSTICE SOCIALE ».



La Taxe d'habitation

PAR DÉFINITION,

« LA TAXE D'HABITATION EST UN « IMPÔT LOCAL » (voir schéma ci-dessous) qui dépend des caractéristiques de votre logement, de sa localisation, et de votre situation personnelle (revenus, composition du foyer...) au 1^{er} janvier.

- Vous devez la payer si vous êtes propriétaire, locataire, ou occupant à titre gratuit de votre habitation principale.
- Vous devrez également la payer pour votre résidence secondaire, si vous en avez une.

La Taxe d'habitation, partiellement locale

Le terme « impôts locaux » désigne la taxe d'habitation et la taxe foncière (sur le bâti ou non bâti). Dans les faits, la taxe d'habitation, **créée sous la révolution en 1791 sous le terme de « Contribution mobilière » et renommée « Taxe d'habitation » en 1974, n'est que partiellement locale.**

DEUX ÉLÉMENTS DISTINCTS

INTERVIENNENT EN EFFET DANS LE CALCUL DU MONTANT DE LA TAXE D'HABITATION :

LES BASES (OU ASSIETTE) DE CALCUL DE LA TAXE D'HABITATION

sont fixées par l'État. Elles correspondent à une estimation de la valeur locative du logement actualisée chaque année par l'État en fonction du coût de la vie

LE TAUX D'IMPOSITION, voté par le Conseil municipal.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
		S	60218	2,50 7

TAXE D'HABITATION 2018	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	3955		3955	3955	
Valeur locative moyenne	3857		3857	3857	
A • Général à la base	10 %		10 %		
Personne(s) à charge	386		386	386	
par personne rang 1 ou 2	15 %		15 %		
pour 1 personne(s)	579		579	579	
par personne rang 3 ou +	25 %		25 %		
pour 1 personne(s)					
Spécial à la base					
T S • Spécial handicapé					
Base nette d'imposition	2990				
Taux d'imposition 2018	16,02 %				
Cotisations 2018	479				
Cotisations lissées					
Dont Majoration Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2017	16,02 %				
Rappel cotisations 2017	474				
Variation en valeur	+5				
Variation en pourcentage	+1,05 %				

EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018			
	ANNEE 2017	ANNEE 2018	E
(a) Cotisations	705	713	
(b) Allègements			
(c) = (a) - (b) Somme à payer	705	713	

LOCAUX TAXES : NOMBRE 1			
Identifiant	Nature	DF	AFF
3020333446P	Maison		H

AINSI, LA TAXE D'HABITATION DES PARTICULIERS PEUT AUGMENTER, SANS QUE LE TAUX D'IMPOSITION N'ÉVOLUE.

Tel est le cas à Saran, où le taux d'imposition n'a pas été augmenté depuis 2010.

DE PLUS, LA COMMUNE N'EST PAS SEULE À PERCEVOIR LA TAXE D'HABITATION.

Une part de celle-ci revient également à Orléans-Métropole qui fixe ses taux d'imposition.

Sur l'avis de taxe d'habitation figure également le montant de la contribution à l'audiovisuel public, plus communément appelée « redevance télé ».

La Dotation Globale de Fonctionnement réduite à néant

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est versée aux communes pour compenser le transfert de compétences assumées jusqu'alors par l'État ou ses services déconcentrés (par exemple : la construction et l'entretien des écoles maternelles et primaires, l'attribution de crédits aux écoles pour l'achat de livres et de fournitures pour les élèves conformément au principe législatif de la gratuité de l'enseignement scolaire, les passeports qui se font en mairie et non plus en préfecture...)

Depuis 2012, l'État a réduit drastiquement le montant de la DGF à tel point que l'an dernier la commune n'a rien perçu.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

D.G.F	MONTANTS PERÇUS	PERTE POUR LA COMMUNE
2012	1 879 917.00	
2013	1 859 899.00	-20 018.00
2014	1 632 635.00	-247 282.00
2015	1 049 157.00	-830 760.00
2016	456 830.00	-1 473 087.00
2017	3 397.00	-1 876 520.00
2018	0.00	-1 879 917.00
MONTANT CUMULÉ DE DGF PERDUE POUR LA COMMUNE DEPUIS 2012		-6 277 584.00

À ce jour, ces missions sont toujours assurées par la Ville, **MAIS LEUR COÛT N'EST PLUS FINANCÉ PAR LA DGF.**

Ce qui constitue une charge supplémentaire pour la commune. Une perte sèche qui réduit d'autant son autonomie financière. L'État réalise ainsi des économies au détriment des communes et autres collectivités locales.

POUR SARAN, LA BAISSÉ DE LA DGF CUMULÉE DEPUIS 2012 SE CHIFFRE À 6,2 MILLIONS D'EUROS.

LA VILLE A PERDU 1 879 917 EUROS EN 2018

CHIFFRES CLÉS

4 112 FOYERS FISCAUX ont bénéficié de l'exonération de 30 % de la taxe d'habitation

668 FOYERS FISCAUX sont exonérés partiellement ou totalement de taxe d'habitation. (Veuves de plus de soixante ans, attributaire de l'allocation de solidarité, de pension d'invalidité, personne en situation de handicap...)

SUR LES 5 681 FOYERS FISCAUX QUE COMPTE SARAN

Sur **100 €** de dépenses de fonctionnement de la Ville, **18,05 €** sont payés par les taxes des ménages saranais (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur bâti, Taxe foncière sur non bâti).

À Saran, la Taxe d'habitation représente **9%** des recettes de la Ville.

TAXE D'HABITATION : 2 975 124 EUROS

EXONÉRATION DES CONTRIBUABLES EN 2018 : 730 000 EUROS

TAXE FONCIÈRE - BÂTI - 3 913 000 EUROS

TAXE FONCIÈRE - NON BÂTI - 67 000 EUROS

AU TOTAL : 6 855 896 €
de taxes payés par les contribuables particuliers saranais.

(Taxe d'habitation, Taxe foncière sur bâti, Taxe foncière sur non bâti, auxquelles s'ajoutent 561 000 euros de droits de mutations sur les frais de notaire lors des achats/ventes immobilières.)

(Si on ne parle que d'impôts locaux directs, les droits de mutations sont à défalquer.)

CE QUI REPRÉSENTE 20,75 % DE SES RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement en 2018 : 33 035 650 €

Dépenses réelles de fonctionnement en 2018 : 28 734 000 €

Ambassadeurs de la lutte contre l'excision



INITIATIVE CITOYENNE AU CLUB ADOS DU BOURG

Défendre la cause des filles et femmes excisées et sensibiliser la jeunesse : telle est l'action entreprise par quinze jeunes du Club ados du Bourg.

Ils seront cet été ambassadeurs de cette cause auprès de jeunes Espagnols et migrants lors d'un séjour solidaire et culturel à Fuerteventura. Cette opération solidaire s'accompagne ici d'actions sur les Mutilation génitales féminines (MGF) : exposition, rencontres, échanges, film...

Le choix des jeunes Saranais s'est porté sur les droits humains et principalement sur l'excision. **Les MGF sont considérées par l'ONU, l'OMS et l'Unicef comme des mutilations graves et injustes.** Selon les derniers chiffres il y a 200 millions de femmes excisées à travers le monde, dans une trentaine de pays. Des pratiques d'un autre âge qui aujourd'hui se déroulent aussi en Europe, via les flux migratoires. Les jeunes Saranais se rendront en août à Fuerteventura, une île de l'archipel des Canaries (Espagne), dans le cadre du séjour culturel et solidaire « Partir pour grandir ». Cette île au large de la côte nord-ouest de l'Afrique abrite en effet un gros centre d'accueil de migrants (Ndlr : 40 % de migrants dans l'île et 92 nationalités). Encadrés par leur animateurs, les adolescents portent un projet : devenir ambassadeurs de cette cause auprès d'autres jeunes. Dans ce cadre des liens ont été pris avec des organisations qui militent pour l'abolition mondiale de l'excision. End MGF, qui est une ONG européenne, leur a fourni le film « Fleur du désert ». **Le club du Bourg a aussi contacté EquiPop, association française pour les droits et la santé des femmes.** Cette ONG présentera le 9 février à la médiathèque une exposition suivie d'un échange.



Un projet construit et défendu par les jeunes

Les jeunes sont hyper concernés : « J'aime bien aider les autres, dit **Sira, 16 ans.** Je suis originaire du Sénégal et les filles victimes pourraient être mes petites soeurs, mes cousines. Il faut agir pour les générations futures ». Pour **Ramata, 16 ans** : « C'est un sujet qui me touche.

Avec ce projet on a pris conscience de pas mal de choses ». « C'est une pratique barbare, affirme **Ali, 17 ans.** J'ai envie que ça disparaisse ». Les animateurs soulignent les vertus éducatives de cette action originale : « C'est un projet ambitieux, qui donne du sens, assure **Nafissa Morin,** responsable de la structure. Le projet se situe parfaitement dans l'une des priorités éducatives municipales qui est de favoriser le vivre ensemble par la citoyenneté, la solidarité et la démocratie ». « Le film a été un déclencheur, poursuit **Cyrille Mbaka,** animateur. C'est un projet fort qui vient des jeunes. Un projet qui les construit. Nous voulions que les jeunes s'engagent, prennent leurs responsabilités. J'espère qu'il y aura une continuité, qu'ils s'impliqueront dans d'autres projets ». Lors du séjour les jeunes donneront deux conférences les **8 et 12 août (Journée internationale de la jeunesse)**. Les ados ont monté leur projet. L'ont défendu et présenté aux responsables de services concernés ainsi qu'aux élus, qui l'ont adopté. La CAF et Jeunesse et Sports l'ont validé et participent pour moitié à son financement. Les jeunes par diverses actions collecteront des fonds. Ils présenteront leur projet à la population lors de la fête de quartier du Bourg et de celle de l'Enfance et de la Jeunesse. Un blog est également prévu.

• **Clément Jacquet**

DANS LA CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DES

MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

LES JEUNES DU CLUB ADOS DU BOURG (SERVICE JEUNESSE) ORGANISENT UN ÉVÉNEMENT AVEC LE CONCOURS DE L'ASSOCIATION EQUIPOP QUI VIENT SPÉCIALEMENT TÉMOIGNER AUPRÈS DE VOUS.

SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 DE 14h à 18h MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE - SARAN

Saran **EquiPop** **KAYES NON** **Fleur du désert**

Samedi 9 Février de 14h à 18h Médiathèque - La Boîte

La peinture naïve à l'affiche

Peintures, sculptures, céramiques, du 8 février au 3 mars, la galerie du château de l'Étang accueille un florilège d'œuvres naïves. Une exposition d'envergure internationale, qui offre à découvrir la diversité des talents d'une douzaine d'artistes.

Pour sa deuxième édition, « **Bande de naïfs !** », présente les œuvres d'une douzaine d'artistes venus du monde entier. Une exposition collective internationale qui consacre l'art naïf et les talents de ces émules du célèbre **Douanier Rousseau**. Cette exposition foisonnante, aux teintes vives, offre à découvrir toute une palette d'expressions à travers les œuvres des artistes invités. « La peinture naïve est populaire et accessible à tout public. C'est une peinture gaie, enjouée, qui ne s'embarrasse pas de perspective, de reflet ou de clair-obscur » souligne l'artiste saranais **Jacky Quétard**, à l'origine de cette exposition en compagnie de son ami **Christian Vassort**.

Huile, acrylique, et autres procédés picturaux, peintures petits, moyens et grands formats dont les œuvres du renommé danois **Ole Grøn** et les céramiques et sculptures de l'australienne **Marie Jonsson Harrison**... Que l'on ne s'y trompe pas ! L'art naïf se joue en effet du regard du public. Au-delà de ses apparences simples et de son aspect parfois enfantin, il témoigne, à bien y regarder,

d'une technique élaborée et maîtrisée et d'une expression talentueuse. Scènes de vie, paysages, représentations hautes en couleurs nées de l'imagination des artistes, les animaux, et notamment le chat, sont un thème de prédilection de nombre de ces « naïfs ». Une sorte de dialogue par toiles interposées, prolongation d'un lien préexistant entre les artistes invités. Car comme son titre « Bande de naïfs ! » le laisse présumer, « Cette exposition s'appuie sur un réseau relationnel. Nous nous connaissons bien » résume Jacky Quétard, qui pour sa part peint en duo avec son épouse **Sanaé**. « Ce rendez-vous est une occasion de se retrouver entre artistes qui se comprennent. Et cette bonne ambiance transparait dans l'exposition ».

Un rendez-vous à ne pas manquer ! En marge de l'exposition, Jacky Quétard anime des ateliers à destination des écoliers saranais. Découverte à travers la peinture pour les 5-6 ans, sensibilisation à la peinture naïve pour les plus grands.

• **Arnaud Guilhem**



ARTISTES INVITÉS

Marie Amalia
Jean - Pierre Genêt
Ole Grøn
Marie Jonsson-Harrison
Edith Michell
Gigi Morenne
Jacky Quétard - Sanaé Kushibiki
Antoine Rode
Marie-Line Sulle
Christian Vassort
Bernard Vercruyce

L'EXPO

Du vendredi 8 février au dimanche 3 mars

Galerie du château de l'Étang

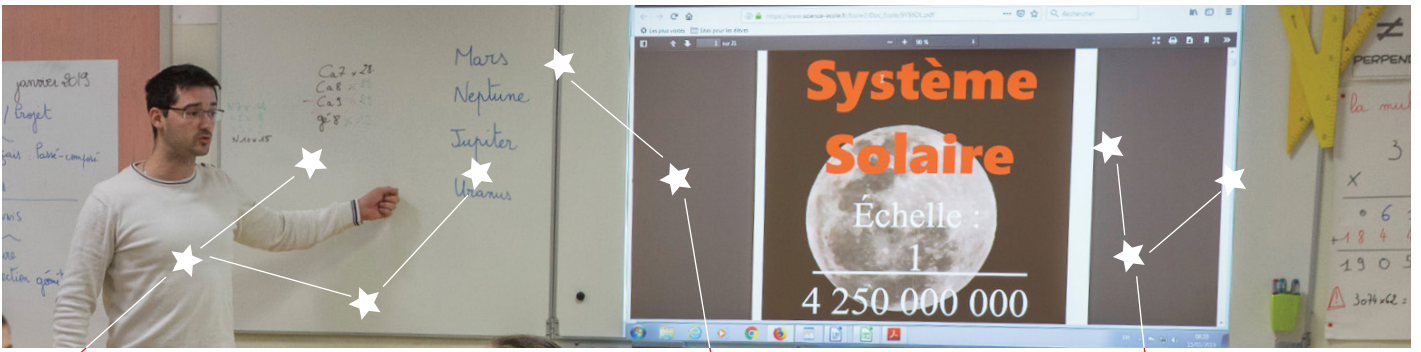
Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h à 17h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 7 février
- à partir de 18h -



La tête dans les étoiles

Durant toute cette année scolaire, les élèves de CM2 de l'école du Bourg œuvrent à un vaste projet sur le thème de l'astronomie. Leur objectif est de réaliser une maquette du système solaire à grande échelle, et de l'exposer dès la mi-juin le long de la rue du Bourg. Une initiative des plus captivantes pour ces jeunes saranais.

C'est dès la rentrée scolaire, à l'initiative de leurs enseignants, et dans le cadre de leur programme de sciences, que les élèves des trois classes de CM2 de l'école du Bourg, soit peu ou prou 87 enfants de dix ans, se sont lancés à la découverte de l'astronomie. Un fil conducteur à une année entière, au rythme d'une heure et demie à deux heures par semaine, lors du temps scolaire.

Recherche d'informations, acquisition de nouveaux savoirs, compilation de données et mise en page via l'ordinateur, travail en groupe... À travers le thème de l'astronomie, ce sont autant d'activités aux vertus éducatives et pédagogiques auxquelles se livrent ainsi les écoliers. Une démarche d'autant plus enrichissante et passionnante, que les professeurs **Stéphanie Éraille, Myriam Bouhila** et **Nicolas Campes** ont enrichi celle-ci de rencontres, interventions et visites, la faisant entrer dans une autre dimension.

« La phase d'accroche s'est produite en septembre, lors de l'intervention d'**Alain Robert**, membre de l'association Science école » indique Nicolas Campes. « Depuis, les élèves sont dans le sujet. Ils sont épatés même. Ils découvrent plein de choses et posent et se posent plein de questions ». Une première intervention qui a favorisé l'éclosion d'un « gros projet », baptisé « La Tête dans les étoiles ».

De Saran à Casablanca

Ce projet d'envergure consiste pour les écoliers à créer une maquette de l'ensemble du système solaire à l'échelle 1/ 4 250 000 000.

Une maquette constituée d'une douzaine de panneaux qui devrait se déployer rue du Bourg, sur une longueur de 1 057 mètres, dans la première quinzaine de juin. L'ultime panneau devant être disposé... au Maroc. Et plus précisément à Casablanca, respect de l'échelle oblige. « Le projet est

lancé » précise l'enseignant, « nous avons déjà commencé les recherches pour les maquettes. Les enfants travaillent en lien avec des élèves de deux classes de CM2 de Casablanca, grâce à la visioconférence ». Au fil des mois, d'autres rencontres vont stimuler la gestation du projet des jeunes saranais. Que ce soit avec un retraité qui a exercé à la NASA, ou encore avec un chercheur du CNRS qui a travaillé sur projet de sonde sur Mars. Des visites sont également prévues au printemps au Pôle des étoiles de Nançay, et peut-être à la Cité des sciences de La Villette. Ce projet d'école est développé en partenariat avec les services de la Ville, et notamment le service de l'Action scolaire et le service Communication. Durant la mise en place de cette exposition, certains élèves se mueront en scénographes. Le jour de l'inauguration officielle, retransmise en direct chez leurs correspondants de Casablanca, d'autres exerceront leurs talents de conférenciers auprès de l'assistance. Quant à la durée de cette exposition « c'est au bon vouloir de la Ville » précise Nicolas Campes. « Cette exposition est pérenne. C'est un aboutissement et c'est tout ce que nous recherchons pour nos élèves. Notre souhait est qu'elle perdure, une installation dans le parc du château de l'Étang en lien avec la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse pourrait être envisageable. L'alignement des planètes décidera.

• **Arnaud Guilhem**





Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites de réservation pour les structures de loisirs le mercredi et les vacances scolaires (auprès de l'accueil central de la Mairie ou sur votre espace famille).

LES VACANCES DE PRINTEMPS 2019

**POUR LES CENTRES DE LOISIRS
(MARCEL PAGNOL ET BASE DE LA CAILLERETTE),
C'EST DANS LE MOIS...**

du 8 au 19 avril 2019 > jusqu'au 23 février 2019

Des vacances énergiques au printemps : de « la boîte à bruits » pour les 3/5 ans à « L' environnement » pour les 6/8 ans du centre de Marcel - Pagnol puis « la culture, le théâtre et la citoyenneté » pour les plus âgés de la Base de la Caillerette.

**POUR LES STAGES SPORTIFS ET LE DOMAINE DU
GRAND-LIOT, ANTICIPEZ DÈS MAINTENANT :**

Stages sportifs semaine du 8 au 12 /04 /19 :

- jusqu'au 16 mars 2019

Grand-Liot séjour du 8 au 12 /04 /19 :

- jusqu'au 16 mars 2019

Stages sportifs semaine du 15 au 19 /04 /19 :

- jusqu'au 23 mars 2019

Grand-Liot séjour du 15 au 19 /04 /19 :

- jusqu'au 23 mars 2019.

LES PROCHAINES RÉSERVATIONS

- LES MERCREDIS CENTRES DE LOISIRS -

du 24 avril au 3 juillet 2019 > jusqu'au 13 mars 2019

- CANTINE -

Votre (vos) enfants doit(vent) déjeuner à la cantine à partir du 25 février ? Réservation jusqu'au 5 février 2019 (Mairie ou espace famille)

décompte 21 jours avant le jour souhaité.

- DÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR -

réservation 7 jours avant le jour souhaité

AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

Mardi ciné à la médiathèque le 12 février (15h- La boîte-médiathèque) : projection familiale gratuite à partir de 6 ans pour re-découvrir un film d'animation (informations sur place et sur inscription à partir du 12 janvier). Pour les amateurs, une projection familiale est proposée lors des vacances scolaires (prochaine séance le mardi 16 avril).

Action en lumière : Le Point Information Jeunesse (PIJ) propose aux jeunes Saranais-es un temps d'information sur le **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) le mardi 19 février 2019 de 14h à 17h. Ce brevet permet aux jeunes, dès 17 ans, d'encadrer des enfants / jeunes dans différentes structures, à l'année mais aussi durant les vacances scolaires (centres de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires, accueils jeunes...). Ce temps se déroulera dans les locaux du PIJ avec un temps d'échange avec des animateurs confirmés et expérimentés, suivi d'un temps de visite des centres de loisirs de la ville.

- Une inscription est recommandée -

Pour toute information - PIJ : 02 38 80 34 12

AUTRES INFORMATIONS

Secrétariat de la Direction Education et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Temps forts des loisirs jeunes en images :

Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran www.flickr.com/villesaran/



Restauration municipale Février

LUNDI 4 FÉVRIER

Taboulé (semoule bio)
Blanquette de veau
Carottes rondelles
Emmental
Crêpes

MARDI 5 FÉVRIER

Salade iceberg,
champignons, soja
Émincé de dinde
à la chinoise
Riz bio
Camembert

MERCREDI 6 FÉVRIER

Coleslaw
Filet de colin
Pommes de terre vapeur
Chavroux
Clémentines

JEUDI 7 FÉVRIER

Salade de blé, Mimolette
Blanc de poulet
Haricots plats
Mousse au chocolat

VENDREDI 8 FÉVRIER

Potage potiron
Poisson
Semoule bio
Fromage blanc aromatisé

LUNDI 11 FÉVRIER

Carottes râpées
Choucroute
Coulommiers
Pomme

MARDI 12 FÉVRIER

Pommes de terre, surimi
Aiguillettes de poulet
sauce crème
Poêlée de légumes
Flan caramel

MERCREDI 13 FÉVRIER-

Chou blanc
Sauté d'agneau
Riz et lentilles corail
Petit Suisse sucré
Clémentines

JEUDI 14 FÉVRIER

Œuf dur mayonnaise
Filet de merlu sauce citron
Épinards
Camembert à la coupe
Banane

VENDREDI 15 FÉVRIER

Salade iceberg
Parmentier de canard
Brie
Orange

LUNDI 18 FÉVRIER

Taboulé (semoule bio)
Filet de poisson blanc
sauce ciboulette
Brocolis
Yaourt nature
Clémentines

MARDI 19 FÉVRIER

Salade de perles
Sauté de bœuf
sauce hongroise
Carottes
Kiri
Compote

MERCREDI 20 FÉVRIER

Duo de carottes/céleri
Cuisse de poulet
Frites
Fromage blanc vanille

JEUDI 21 FÉVRIER

Potage de légumes
Chili végétarien
Riz bio
Gouda
Tarte au chocolat

VENDREDI 22 FÉVRIER

Pamplemousse
Saumon frais sauce aneth
Tagliatelles
Yaourt aux fruits

LUNDI 25 FÉVRIER

Piémontaise
Rôti de dinde cuit
Beignets de chou-fleur
Rondelé
Kiwi

MARDI 26 FÉVRIER

Salade iceberg
et Mimolette
Filet de poisson blanc
sauce concombre
Coquillettes bio
Ananas frais

MERCREDI 27 FÉVRIER

Betteraves
Escalope de dinde
sauce estragon
Haricots verts
Édam
Yaourt aux fruits

JEUDI 28 FÉVRIER

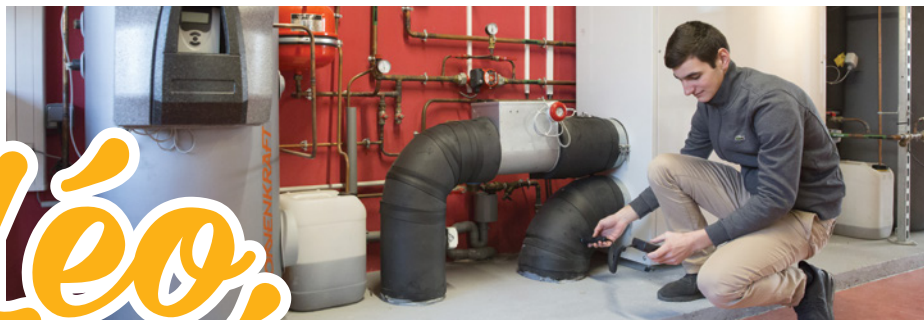
Céleri rémoulade
Émincé de porc
Purée de lentilles corail
et pommes de terre
Chanteneige
Clémentines

VENDREDI 1^{ER} MARS

Friand au fromage
Paleron de bœuf
sauce tomate
Poêlée villageoise
Crème dessert vanille



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr



Léo, futur technicien de l'énergie

En préparant un BTS Fluide Énergie Domotique, Léo Lacote apprend le métier de technicien supérieur de l'énergie des bâtiments. Une formation de pointe qui lie techniques traditionnelles et savoir-faire numérique.

Chaudière, pompes à chaleur, panneaux solaires... **Léo Lacote, 21 ans**, se destine à l'installation de chauffage, climatisation, ventilation dans le bâtiment. L'exploitation et la gestion de l'énergie en somme. Il suit au lycée Gaudier - Brzeska de Saint-Jean-de-Braye une formation de qualité pour travailler dans le bâtiment et la construction. Léo se dirige vers une bi-qualification puisqu'il a déjà obtenu un bac pro technicien de Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques. « J'aime tout ce qui est technique, explique-t-il. J'ai toujours aimé l'énergie. Dès ma classe de première je voulais faire ce BTS. J'ai trouvé ma voie. Je suis motivé. J'aime aussi tout ce qui touche aux ordinateurs. J'aime analyser, réfléchir, dessiner sur logiciel. Plus tard je me vois bien travailler dans un bureau d'études comme dessinateur ». Le technicien qui maîtrise les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, est aussi capable de s'adapter aux évolutions technologiques, de gérer les énergies renouvelables (solaire, géothermie,

biomasse...). Les élèves de ce BTS sont formés aux technologies numériques : 3D, CAO, casque immersif, réalité virtuelle, caméra géothermique... C'est même l'un des fers de lance de l'établissement.

Numérisation des métiers

« C'est une formation qui se porte bien et qui répond parfaitement à la problématique actuelle de l'efficacité énergétique des bâtiments », explique **François Chaumeix**, professeur technique. Et d'évoquer les qualités pour réussir dans cette branche : la rigueur, aimer travailler en bureau, être curieux, ouvert d'esprit... L'enseignement comprend pour moitié matières générales (maths, physique-chimie, français...) et cours techniques (mécanique des fluides, informatique, acoustique, communication technique et commerciale...). En fin de première année les élèves suivent un stage de huit semaines en entreprise. Léo l'a effectué dans un bureau d'études à Semoy. Il s'y est frotté au calcul de déperdition

d'énergie, à l'évaluation de l'isolation... Pour valider son diplôme il planchera 120 heures sur son projet de fin d'étude. Il s'agira de modaliser en 3D un plan d'architecte et d'en dimensionner tous les réseaux énergétiques. Les débouchés de ce BTS sont nombreux : bureaux d'études, entreprise d'installation et de maintenance, fournisseurs et fabricants d'équipements... « Léo est un élève sérieux, très motivé, poursuit François Chaumeix. Il a ça dans les gènes. Ça le fait vibrer. C'est une des locomotives de la classe ». Après son BTS, Léo envisage de passer une licence pro Métiers de l'énergie, option expertise énergétique. Lors de son temps libre Léo aime sortir avec ses ami(e)s, pratiquer le football, le basket... Les beaux loisirs d'un jeune de son âge plein d'énergie.

• **Clément Jacquet**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Point Information Jeunesse

Place de la liberté, Mairie de Saran
Tél. : 02 38 80 34 12

BON À SAVOIR

> BTS Fluides Énergies Domotique (FED), option génie climatique et fluidique

• Le Génie Climatique est une branche d'activités qui intervient dans le secteur du bâtiment. Il a pour objet l'amélioration des conditions d'ambiance de l'habitat. Ses activités portent sur les installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et sanitaire dans le bâtiment.

• Pour s'inscrire dans la transition digitale des métiers, le lycée Gaudier-Brzeska forme ses étudiants à la modélisation numérique et à la maîtrise des logiciels métiers BIM (Revit, Stabicad) permettant de traiter des projets de Génie Climatique en intégralité. En effet, le plan BIM 2022 pour la filière de la construction a pour objectif de généraliser l'utilisation du numérique, et en particulier du BIM dans le bâtiment. Le BIM doit permettre demain un travail collaboratif plus étroit, plus rapide et réactif à toutes les étapes, pour tous les projets et les acteurs.

• Le titulaire d'un BTS Fluides Énergies Domotique possède des connaissances techniques et économiques couvrant le déroulement d'une affaire, de la conception à la mise en service. Il participe à l'étude technique, au chiffrage, à la réalisation et à l'exploitation d'un système énergétique.

• Il peut être un technicien supérieur de bureau d'études, de mise en service ou un futur chargé d'affaires. Les entreprises qui recrutent majoritairement les techniciens FED opèrent dans divers secteurs : bureaux d'études techniques, entreprises d'installation et de maintenance, fournisseurs et fabricants d'équipements, collectivités territoriales, sociétés productrices d'énergie...

Formation dispensée au lycée Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye : <http://www.lyceegaudier.com/>

> ET ENSUITE ?

Les étudiants peuvent, à l'issue de cette formation, poursuivre des études en licences professionnelles dans le domaine du génie climatique, des énergies renouvelables, de la modélisation numérique ou en écoles d'ingénieurs via des classes préparatoires « Adaptation Techniciens Supérieurs ».



LA FÊTE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE *est de retour !*

Après quatre ans d'absence, cette grande journée festive nous revient le samedi 15 juin, avec pour thème central la protection de la planète : la nature, l'environnement, la biodiversité. Ce rendez-vous majeur, qui aura pour épïcentre la plaine du château de l'Étang, sera également l'occasion de fêter le 40^e anniversaire du Grand-Liot.

Grand rendez-vous trisannuel, la **Fête de l'Enfance et de la Jeunesse** signe son retour au printemps prochain, après une éclipse quelque peu prolongée. Quatre ans nous séparent en effet de la précédente édition.

Le succès d'un tel événement ne souffrant pas l'improvisation, les agents de la **Direction de l'Éducation et des Loisirs (DEL)**, en lien avec les autres services de la Ville et les associations partenaires, sont d'ores et déjà à pied d'œuvre. Et tout le monde s'affaire en coulisse afin que cette fête tant attendue soit des plus réussies. Mais au fait, pourquoi une telle fête ? « La Fête de l'Enfance et de la Jeunesse est l'expression de la dynamique de la politique menée en direction des enfants et des jeunes » explique l'adjointe à la Jeunesse, **Aziza Chair**. « Elle permet de valoriser les projets de jeunes saranais, de valoriser le travail éducatif réalisé au sein des services municipaux, de valoriser les agents, de montrer que les services municipaux sont à même de travailler en trans-

versalité autour de la DEL, qui œuvre en coéducation et en complémentarité avec les enseignants. Cette fête est enfin l'occasion de rappeler et de faire vivre les valeurs qui nous animent ».

Protection de la planète et biodiversité

Les grandes lignes de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse 2019 sont connues : **ce rendez-vous majeur se déroulera le samedi 15 juin, de 10h à 20h. Point central de la manifestation, la plaine du château de l'Étang, située derrière la mairie.** De là, le public pourra déambuler à l'envi, en direction du Château et de ses annexes, ou encore vers la Médiathèque. Thématique centrale de cette édition : la protection de la planète et la biodiversité. Un choix qui ne doit rien au hasard, comme le précise **Béatrice Tortot**, directrice de la DEL « Cette thématique a été retenue en premier lieu en lien avec le domaine du Grand-Liot, qui fêtera cette année son

quarantième anniversaire et qui sera particulièrement présent pendant cette journée. Il s'agit aussi d'une des orientations du PEG (Projet Éducatif Global) de la Ville, et cette thématique rejoint par ailleurs la démarche de la municipalité en faveur de la biodiversité, de la ZAP (Zone Agricole Protégée) et de la maîtrise de l'urbanisme ». Deux axes seront également mis en exergue lors de la fête : la dimension numérique, qui correspond particulièrement à la jeunesse, et l'accessibilité. Ainsi, cet événement festif sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

De nombreux stands et animations, une programmation culturelle riche et variée donneront vie et éclat à cette nouvelle édition de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse. Ce grand rendez-vous sera précédé par la **Fête de quartier du Bourg, le samedi 27 avril**, et suivi par la **Fête de quartier du Vilpot, le 29 juin**. L'agenda des beaux jours s'annonce déjà bien rempli.

• **Arnaud Guilhem**



Février 2019

2 et 3 février, et 9 et 10 février

**CHAMPIONNATS DU LOIRET
PAR ÉQUIPES** jeunes 13-14 ans, 15-16 ans
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Samedi 2 février

MARCHE DU GIVRE, organisée par l'Usm Saran Marche (ouverte à tous)
Marches traditionnelles (12 km départ à 13h30 et 6 km départ à 14h30)
> DÉPARTS AU PIED DU CHÂTEAU D'EAU (FACE AU BOWLING - BASE DE LOISIRS DE L'ORÉE DE LA FORÊT)



**ATELIER DANSE
CLOWNESQUE**

Stage proposé par Art's Danse
ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

13H45 À 18H45
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

**DÉCOR 3D
HANSEL ET GRETEL**

Stage enfants proposé par la MLC
> DE 14H À 16H30.
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

SPECTACLE DE CONTES, au profit de l'association Un arc en ciel pour Clara

> À 14H30
> SALLE DES FÊTES DE SARAN
> RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS
07 68 77 56 30 OU RESA.UNARCENCIELPOUR-CLARA@GMAIL.COM

Dimanche 3 février

Stages adultes proposés par la MLC :

SCULPTURE SUR TERRE

> DE 9H À 13H.

DANSE SWING

> DE 10H À 11H.

**DANSE KUDURO ET MADISON
COW-BOY**

> DE 11H À 12H.

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL

> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Stages proposés par Art's Danse

ATELIER DANSE CLOWNESQUE

> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H À 18H

ATELIER ZUMBA



> GYMNASSE GUY-VERGRACHT

> DE 10H30 À 11H30

> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

INITIATION À LA MOSAÏQUE

Stage enfants proposé par la MLC

> DE 14H À 17H.

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL

> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 4 février

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC

> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H.

> 240, ALLÉE JACQUES-BREL

> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 5 février

CLUB DE LECTURE

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE

> À 18H30

> ADULTES, ENTRÉE LIBRE.

Mercredi 6 février

**HISTOIRE POUR LES PETITES
OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE

> À 10H ET À 10H30

> ENFANTS DE 1 À 3 ANS, SUR INSCRIPTION.

**CONCERT, ENSEMBLES
VOCAUX DE L'ÉCOLE
MUNICIPALE DE MUSIQUE**

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE

> À 16H30

> ENTRÉE LIBRE.

Mercredi 6 février

**LES ÉLU(E)S À VOTRE
RENCONTRE**

> SALLE LUCIEN-BARBIER
> DE 18H À 20H.



**8^E DE FINALE DE LA COUPE DE
FRANCE DE HANDBALL**

Saran Loiret Handball reçoit Massy
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
> À 20H30.

Jeudi 7 février

COMPÉTITION PAR ÉQUIPES,

organisée par l'Usm Saran Billard
Saran reçoit St Denis 2

> SALLE LUCIEN-BARBIER

> À PARTIR DE 9H.

> RENSEIGNEMENTS [HTTPS://BILLARDSARAN.JIMDO.COM](https://billardsaran.jimdo.com)

ATELIER MOSAÏQUE SENIORS

> 133, RUE DE GASCOGNE

> DE 9H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H30.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE

« PRISON POSSESSION »

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE
ROUTE DE CHARTRES

> À 19H30.

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Vendredi 8 février



Du 8 février au 3 mars

« BANDE DE NAÏFS ! »

Exposition

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR

> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H

> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)

> FERMÉ LE LUNDI / ENTRÉE LIBRE

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC

- > DE 9H À 13H.
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER D'ÉCRITURE - SCÈNE OUVERTE



SLAM, animé par Sadou Mané

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 18H ET 19H30.
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION POUR L'ATELIER / ENTRÉE LIBRE POUR LA SCÈNE OUVERTE.

Du 9 au 16 février

TOURNOI ANNUEL JEUNES,

organisé par l'Usm Saran Tennis

- > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET



Samedi 9 février

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC

- > DE 9H À 13H.
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

COMPÉTITION PAR ÉQUIPES,

organisée par l'Usm Saran Billard

Saran reçoit Jargeau

- > SALLE LUCIEN-BARBIER
- > À PARTIR DE 9H.
- > RENSEIGNEMENTS [HTTPS://BILLARDSARAN.JIMDO.COM](https://billardsaran.jimdo.com)



HISTOIRE POUR LES PETITES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
- > À 10H ET À 11H.
- > ENFANTS DE 1 À 3 ANS, SUR INSCRIPTION.



LOTO organisé par l'Usm Saran Football

- > SALLE DES FÊTES
- > À 20H.

Dimanche 10 février

ATELIER ZUMBA

- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- STAGES PROPOSÉS PAR ART'S DANSE
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTS-DANSE.SARAN@GMAIL.COM

LOTO organisé par l'Usm Saran Football

- > SALLE DES FÊTES
- > À 14H.

FOOTBALL CHAMPIONNAT NATIONAL U19,

L'Usm Saran Football reçoit Lille Losc

- > STADE DU BOIS JOLY
- > À 14H30.



BASKET N3 (F)

l'Usm Saran Basket reçoit

- La Couronne Basket
- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > À 15H30.



Mardi 12 février

MARDI CINÉ

- > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
- > À 15H.
- > FAMILIAL À PARTIR DE 6 ANS, GRATUIT SUR INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS [HTTP://WWW.MEDIATHEQUE.VILLE-SARAN.FR](http://www.mediatheque.ville-saran.fr)

Jeudi 14 février

ATELIER SENIORS SCRAPBOOKING (MATIN), MOSAÏQUE (APRÈS-MIDI)

- > 133, RUE DE GASCOGNE
- > DE 9H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H30.

Vendredi 15 février

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Créteil

- > HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
- > À 20H30.

Dimanche 17 février

LOTO organisé par le Comité des Fêtes

- > SALLE DES FÊTES
- > À 14H.

Du 18 au 21 février

RELAXATION ET MÉDITATION

Stage adultes proposé par la MLC

- > DE 18H45 À 19H45.
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Jeudi 21 février

CHALLENGE CAREN SENIOR +70 ANS MESSIEURS,

organisé par l'Usm Saran Tennis

Saran reçoit Chartres

- > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
- > À 9H30.

Vendredi 22 et samedi 23 février

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

- > SALLE DES AYDES
- > DE 20H À 22H30 LE VENDREDI ET DE 8H À 18H LE SAMEDI.
- > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84 OU [HTTP://CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR](http://croixblanche45.chez-alice.fr).



Samedi 23 février
ATELIER GOÛTER NUMÉRIQUE

- > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
- > À 15H.
- > FAMILIAL À PARTIR DE 8 ANS, GRATUIT SUR INSCRIPTION.

Dimanche 24 février



YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC

- > DE 11H À 12H.
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > RENSEIGNEMENTS
- 02 38 72 29 25 / MLC45SARAN@GMAIL.COM

INTER-CLUBS BADMINTON D1

- > GYMNASSE JEAN-MOULIN
- > LA JOURNÉE

Jeudi 28 février

COMPÉTITION PAR ÉQUIPES,

organisée par l'Usm Saran Billard

Saran reçoit St-Denis 1

- > SALLE LUCIEN-BARBIER
- > À PARTIR DE 9H.
- > RENSEIGNEMENTS [HTTPS://BILLARDSARAN.JIMDO.COM](https://billardsaran.jimdo.com)

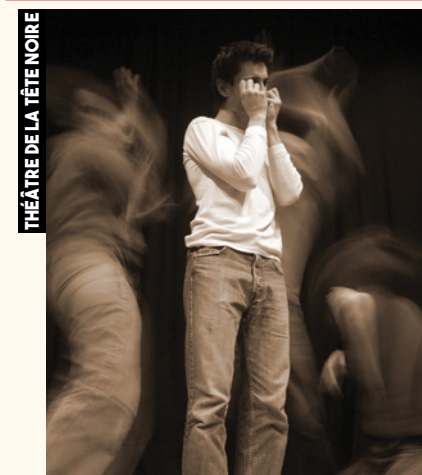


Vendredi 1er mars

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Nancy

- > HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
- > À 20H30.



THÉÂTRE

« LA MÉTAMORPHOSE »

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30.
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU [WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com).

Vendredi 1er mars

LES ÉLU(E)S À VOTRE RENCONTRE

- > SALLE DES AYDES
- > DE 10H À 12H.

La démarche citoyenne de PAROLE D'HABITANTS

La mairie et la CAF ont signé en décembre une convention portant sur une initiative de « Paroles d'habitants » : l'installation d'une table de plein air et de pique-nique dans le quartier Vilpot. Un bel exemple d'implication citoyenne dans la vie de la cité.



Cindy, Marilyne, Betty, Florence, Johanna. Ces cinq membres du collectif « Paroles d'habitants » ont mené une action exemplaire pour le bien de la communauté et l'amélioration de la vie du quartier Vilpot : installer une grande table en bois et des bancs pouvant accueillir seize personnes. Il s'agit d'un projet qui concerne l'aménagement de l'espace situé devant les locaux municipaux rue de Gascogne. L'emplacement est appelé à devenir un lieu d'échange, de rencontre, de partage. Elles ont trouvé l'idée, monté le dossier, l'ont budgétisé. Ont présenté avec succès le projet devant la CAF afin de bénéficier d'une aide financière. Le coût de l'opération (table, bancs, outillage, gazon synthétique...) s'élève à 6 000 euros. C'est le 15 novembre que les «cinq ambassadrices» ont défendu leur projet devant le jury en présence d'une dizaine de personnes venues les soutenir. Un succès qui a permis la signature de la convention le 19 décembre, synonyme de l'attribution d'une subvention de 3 000 euros de la part de la CAF (qui correspond au montant maximum que pouvait donner la CAF), dans le cadre de son enveloppe « Initiatives locales habitants ». « C'est une action montée de A à Z par des habitantes impliquées qui se sont emparées du projet, explique **Mathieu Gallois**, adjoint municipal à la vie des

quartiers, la citoyenneté et la démocratie. Il s'agit d'une belle et réelle démarche d'implication citoyenne. Les habitants sont moteurs et directement acteurs de leur cadre de vie. Nous espérons que cela donnera des envies à d'autres personnes et à d'autres secteurs ».

Savoir défendre un projet d'habitants

« C'est un équipement de convivialité qui manquait, explique **Cindy Gonçalves** de Paroles d'habitants. C'est une grande satisfaction et aussi une fierté pour la vie locale. Ce n'est pas anodin. Nous étions des portes paroles.

Nous parlions au nom des habitants du quartier ». Pour **Betty Jacquot** : « Nous étions encore davantage motivées car ce sont les salariés de l'Esat des Cent Arpents qui vont réaliser la table ». **Marilyne Ali** abonde : « Nous voulions vraiment que le projet aboutisse. Nous étions un peu stressées pendant la présentation mais on a réussi. Nous avons eu droit aux félicitations du jury ». En seize ans d'existence, c'est la première fois que les membres de Paroles d'habitants ont à traiter avec une institution, hors mairie. « Elles ont été formidables, s'exclame **Véronique**

Chertier, éducatrice à la Ville. Elles ont trouvé leur propre méthode. Ont été capables, avec leurs mots, de défendre un projet d'habitants face à l'administration. Elles m'ont épatée. C'est une expérience qui leur servira dans leur vie quotidienne ». Cette action s'inscrit dans une opération globale qui concerne au total six espaces pour autant d'ambiances : convivial (table de pique nique), détente, espace lecture, jardinage, ludique, libre (jachère florale). Prochaine étape : une boîte à lire. L'ensemble du réaménagement des parterres est prévu pour la fin d'année. Les habitants du quartier Vilpot qui désirent participer à la mise en place de la suite du programme sont les bienvenus.

• **Clément Jacquet**



Salon Isabelle Michel

Santé et Bien-être

Praticienne en santé naturelle et en massage bien-être, Isabelle Michel, dispense des soins personnalisés, en cabine et à domicile.

Réflexologue plantaire, hydrothérapeute, conseillère en apithérapie : elle propose des prestations de soins, de beauté et de santé de qualité.



SALON ISABELLE MICHEL

CRÉATION : 2016

STATUT : auto-entreprise

ACTIVITÉ : Réflexologie plantaire, massage de bien-être, hydrothérapie, conseillère distributrice en apithérapie.

ADRESSE : 35, rue des Pinsons, 45 770 Saran

TEL : 06 69 03 28 95

MAIL : isabelle012012@gmail.com

SITE INTERNET : reflexo-and-co

FACEBOOK : [isabelle michel](https://www.facebook.com/isabelle.michel)

Prendre soin de sa santé et se soigner par des techniques de massage des pieds.

C'est ce que propose la réflexologie plantaire. Il s'agit d'une pratique thérapeutique, dite de médecine douce, qui provient de la médecine traditionnelle chinoise. Chaque zone de la voûte plantaire correspond à un organe, une partie du corps, une fonction physiologique. Migraine, sciatique, stress... peuvent ainsi être chassés par toucher. « L'aspect santé est mon orientation principale, explique Isabelle Michel. La réflexologie, par stimulation, permet d'être soulagé, de retrouver un meilleur état mental et émotionnel. À titre préventif elle permet de se maintenir, de trouver l'équilibre ». Elle pratique également l'hydrothérapie (enveloppement à la cire, gommage corps, cryothérapie...) pour soulager notamment les problèmes d'articulation, les rhumatismes... Isabelle est conseillère distributrice en apithérapie. Il s'agit là d'utiliser les propriétés des produits des abeilles (miel, pollen, gelée royale...) pour améliorer et

maintenir la santé. Professionnelle du bien-être, Isabelle Michel prodigue des massages de relaxation et de détente : dos, jambes, Californien, Essentiel... Particularité : elle dispose de la spécialité « personnes fragilisées » à l'attention des seniors, des personnes à mobilité réduite...

Soins adaptés et personnalisés

Passionnée de bien-être, Isabelle Michel suit dès 2010 de nombreuses formations réputées. Devient une professionnelle et pratique pendant quatre ans en parallèle de son travail. En 2016, elle entreprend une reconversion et crée son auto-entreprise pour se lancer totalement dans une activité en devenir. « Les gens prennent de plus en plus soin de leur santé, de leur bien-être, de leur mieux-être », constate-t-elle. Le salon Isabelle Michel propose ses services aux entreprises, établissements publics et privés, salles de sport... Isabelle intervient ainsi en événementiel au magasin Bio et Nature santé de Semoy, dans des salles de sport à Saran, Fleury-les-Aubrais, la Chapelle-Saint-Mesmin...

Elle organise des animations et ateliers de bien-être.

Ses objectifs vis-à-vis de sa clientèle ? « Je souhaite que la personne reparte avec le soin, l'attention qu'elle attendait, dit-elle. J'attache une grande importance à la personnalisation des soins. Je suis dans l'accompagnement, l'écoute, la bienveillance, l'aide. Il faut savoir donner aux autres ». Le salon propose des prestations à offrir en Cartes cadeaux : une bonne idée pour la Saint Valentin. Bon à savoir : son site Internet regorge de bons conseils pour être bien dans sa tête, bien dans son corps.

• Clément Jacquet





Les traditionnelles cérémonies de vœux se sont déroulées début janvier.

Des rendez-vous conviviaux et chaleureux, avec en fond la mobilisation des Gilets jaunes.

Vœux du Maire et de la municipalité

MARDI 8 JANVIER : Vœux aux associations et aux enseignants

« La base de notre démocratie reste notre organisation territoriale et l'échelon communal est incontournable. Les choix des différents gouvernements de réduire les dotations, de supprimer la taxe d'habitation et la métropolisation à outrance ont mis à mal les communes. Pour autant les habitants sont toujours demandeurs de services, d'équipements scolaires, culturels ou sportifs. Pourrons-nous encore longtemps répondre favorablement aux demandes ? Nous ne baissons pas les bras. Et nous mettons une belle énergie à construire un budget qui soit au service des saranais, des associations et des écoles. (...) Pour ce qui est de l'année qui commence, je peux déjà vous rassurer, le niveau des subventions aux associations ne sera pas diminué. Malgré les contraintes financières, nous tenons à maintenir notre soutien. Plusieurs études vont être lancées en particulier pour la salle des fêtes. Nous aurons aussi une réflexion sur le stand de tir. Enfin, parmi les gros chantiers du futur, il y a bien sûr le nouveau groupe scolaire. Nous en avons repoussé la réalisation à la suite d'une étude démographique qui nous démontrait qu'il n'y avait pas urgence. Nous allons donc reprendre les études. »

JEUDI 10 JANVIER : Vœux aux entreprises

« Il est choquant de demander à une majorité de se serrer la ceinture alors que l'on supprime l'impôt sur la fortune, alors que le coût du CICE, 40 milliards, est exorbitant au regard du nombre d'emplois créés ; alors que la fraude fiscale n'est pas vraiment une priorité et que 1,5 milliard est restitué aux 5 000 contribuables les plus aisés. Le sentiment d'injustice, fiscale, sociale, n'est pas un simple ressenti. (...) Je dresse un sombre tableau de la situation présente, pourtant, Saran a encore la chance de pouvoir s'appuyer sur un dynamisme économique conséquent. C'est votre action bien sûr, mais j'ai la faiblesse de croire que nous n'y sommes pas complètement pour rien. (...) Gérer une ville, c'est trouver le bon équilibre entre des intérêts parfois contradictoires. Chacun doit y trouver sa place : entreprises, quelques soient leur taille, commerçants qu'ils soient installés au Bourg, dans les quartiers ou des centres commerciaux et habitants. (...) Plusieurs chantiers déjà en cours vont se poursuivre. D'autres pourraient débiter et renforcer l'attractivité de la commune : je pense à la Châtonnerie et à la zone d'activités des Portes du Loiret. J'espère aussi que nous avancerons, avec Orléans Métropole sur le site Quelle dont l'aménagement doit être pensé avec la requalification de la RD2020. Nous porterons une attention particulière au commerce de proximité, que ce soit au Bourg, au Chêne Maillard ou Faubourg Bannier ».

VENREDI 11 JANVIER : Vœux au personnel municipal

« Il est important de rappeler la place des communes et leur rôle, donc le vôtre, dans la vie quotidienne de nos concitoyens. L'actualité depuis quelques semaines nous montre qu'à notre niveau, par nos choix, nous pouvons atténuer les difficultés que connaissent de nombreux habitants. En proposant des services adaptés et de qualité à des tarifs appropriés nous répondons aux besoins des saranais et des saranaises. Ce qui doit nous guider, c'est le bien commun et toutes nos actions, toutes nos décisions se doivent de rester au plus près de cet objectif. Pourtant, prises en tenailles entre un gouvernement méprisant et une métropolisation à outrance, c'est peu dire que les communes sont maltraitées. Le président de la République a cru qu'il pouvait se passer des mairies. La crise sociale que notre pays traverse aujourd'hui vient de le rappeler à la réalité. Parallèlement, la Métropole continue de s'approprier nos compétences nous déposant un peu plus. Nous venons de vivre la première année après le transfert de nos agents vers l'intercommunalité. À entendre la Métropole tout se passe bien dans le meilleur des mondes. Je n'ai pas tout à fait la même lecture. Il y a encore des dysfonctionnements et un manque de réactivité ».

• **Arnaud Guilhem**



l'ancien collège Anatole-Bailly

« L'argent public... »

...doit servir l'intérêt général »

Lors du Conseil métropolitain du 20 décembre, des conventions de partenariat entre Orléans-Métropole et deux écoles privées d'enseignement supérieur ont été soumises au vote de l'assemblée.

Les élus saranais ont refusé de les voter, plaidant en faveur de la création d'un CHU à Orléans.



Questions à **Christian Fromentin**, Premier adjoint à Saran et conseiller communautaire.

Repères : En quoi consistent ces deux conventions de partenariat ?

Christian Fromentin : Pour attirer deux écoles privées d'enseignement supérieur en centre-ville d'Orléans, la Métropole s'engage, par ces conventions, à les subventionner. En versant d'une part à l'ISC Paris 7 millions d'euros de subvention au titre du fonctionnement sur une période de six années, et près de 1,5 million en investissement. Et d'autre part, en versant 1,2 million d'euros en fonctionnement et 2 millions d'euros en investissement sur trois ans à ESTP Paris. **À ceci s'ajouteraient 20 millions d'euros pour acquérir et transformer le site de l'ancien collège Anatole-Bailly**, afin d'y loger ces deux antennes d'écoles privées parisiennes.

Le montant très conséquent de ces subventions a de quoi interroger lorsque l'on considère les frais d'inscription prohibitifs pratiqués par ces écoles privées, soit aux environs de 8 000 euros par année, ce qui équivaut à vingt fois le coût d'une inscription en master dans une université publique comme celle d'Orléans.

Repères : Ces subventionnements sont-ils nécessaires et justifiés ?

Christian Fromentin : Outre la démesure des sommes en jeu, il faut noter l'incohérence de ce projet : il revient à financer avec des deniers publics des formations privées concurrentes à celles existantes au sein de l'école d'ingénieurs Polytech et de la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion. Une Faculté de Droit que la Métropole n'a cessé d'annoncer en 2023 sur le site de l'ancien hôpital Madeleine, alors que le Conseil d'administration de l'université n'a pas encore approuvé ce transfert, et que l'enveloppe budgétaire nécessaire à ce projet est loin d'être réunie.

Au moment où même le président de la République est contraint d'admettre publiquement la nécessité de réduire les fractures entre territoires, et de cesser de privilégier les centres-villes des métropoles, ce projet de financement massif sur fonds publics d'installations d'écoles privées est particulièrement malvenu et choquant.

Repères : À quoi ces financements de la Métropole devraient être consacrés ?

Christian Fromentin : Nous pensons que l'argent public doit servir l'intérêt général. S'il doit y avoir investissement massif de la Métropole en faveur de

l'enseignement supérieur, celui-ci doit se faire prioritairement en direction de l'université, qui est la principale structure apte à accueillir tous les bacheliers, sans discrimination de revenus. Pour être plus précis, cet investissement majeur devrait, selon nous, concerner l'ouverture d'une première année de médecine à Orléans, première étape vers la transformation du CHRO en CHU.

Orléans est aujourd'hui la seule métropole de France et la seule capitale régionale à ne pas disposer d'un Centre Hospitalier Universitaire. Bien sûr, cette transformation ne résorberait pas à elle seule la désertification médicale dans notre département, mais sans CHU, et donc, sans faculté de médecine, la pénurie de médecins ne fera qu'empirer.

Avoir un cursus complet en médecine favoriserait la sédentarisation des jeunes diplômés, éviterait le départ de nombreux bacheliers, et développerait la recherche publique dans notre agglomération. C'est la médecine qu'il faudrait accompagner fortement aujourd'hui.

BRÈVES

Cimetière du Bourg, concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon

Un état des lieux a été effectué dans le Cimetière communal du Bourg. Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.223-18 du Code général des Collectivités territoriales.

Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière du Bourg (côté Ancienne route de Chartres), sur les panneaux d'affichage situés dans le hall de la Mairie, au service État-civil et sur le site de la Ville (rubrique actualités).

Changement sur les listes électorales

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales sont simplifiées. Les électeurs pourront désormais s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente comme il fallait le faire auparavant. Ainsi, **pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars**. Ils pourront déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr quelle que soit leur commune de résidence.

UNE JOURNÉE AUTOUR DE LA LAÏCITÉ

Le 10 décembre dernier, les élèves du collège Jean-Pelletier étaient conviés à une réflexion autour des valeurs laïques de la République. Une journée thématique organisée autour d'ateliers et d'intervenants extérieurs, qui s'inscrit dans le cadre de leur parcours citoyen.

Le lundi 10 décembre dernier revêtait une dimension bien particulière cette année.

Outre la Journée nationale de la laïcité, organisée chaque 9 décembre en écho à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, cette date correspondait également au 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. **C'est lors de cette journée fortement chargée de sens que les élèves du collège Jean-Pelletier d'Orléans, établissement qui accueille de nombreux jeunes saranais, étaient amenés à réfléchir et s'interroger sur les valeurs laïques de la République.** Une journée prévue dans le cadre du parcours citoyen des élèves de primaire et secondaire instauré par le ministère de l'Éducation nationale. Ce rendez-vous s'inscrivant en ponctuation à l'enseignement moral et civique dispensé tout au long de l'année auprès des collégiens. Un enseignement dont les trois principales finalités sont le respect d'autrui, l'acquisition et le partage des valeurs de la République et la construction d'une culture civique. « Jean Pelletier était un résistant qui s'est distingué par des actes de bravoure et la défense des valeurs de la République. Son parcours constitue l'identité de notre établissement » rappelle le proviseur **Benjamin Royannez**. « Ces journées thématiques traduisent notre souhait de réunir la communauté éducative sur des moments de convivialité et de fraternité, mais pas dans un contexte tragique cette fois, à la différence de 2015 et des attentats de Paris ».

Questionner et exprimer sa citoyenneté

Convivialité et fraternité présidaient donc à cette journée organisée autour de différents ateliers, animés par des intervenants extérieurs.

Ainsi, les élèves de la classe « Apollinaire » de 5^e avaient rendez-vous avec **Serge Patinote, adjoint saranais au Scolaire et Julien Arrondeau, responsable de l'Action scolaire à la Ville**, autour de la thématique « Simulation de conseils municipaux ». Dans un premier temps, furent abordées à l'aide d'un diaporama les notions de laïcité, de démocratie et de citoyenneté. Avant de présenter et d'expliquer aux collégiens les principes et l'organisation d'une mairie, de son conseil municipal, de sa représentativité, de ses missions et

de ses pouvoirs. Après un temps d'échanges et de dialogue vint une mise en situation pratique : les élèves étant conviés à s'impliquer, s'organiser et débattre dans le cadre de simulations de commission scolaire, en vue de la tenue d'un conseil municipal.

Autre atelier, avec les élèves de la classe « Eschyle » de 4^e, autour de la thématique « Historique de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ».



Un sujet que les adolescents ont développé en compagnie d'**Hélène Mouchard-Zay, présidente du CERCIL – Musée mémorial du Vel d'Hiv et fille de Jean-Zay, ministre de l'Éducation et des Beaux-Arts du Front Populaire**, assassiné par la Milice. Une intervention qui fut également l'opportunité d'évoquer différents thèmes comme l'ascension du régime hitlérien, le parcours de Jean Zay, ou encore la création du CERCIL. Et de se questionner en échangeant sur l'antisémitisme et sur la notion de génocide. « Ce type de journée permet une cassure dans le déroulement scolaire rituel » précise **Benjamin Royannez**. « La présence d'interlocuteurs extérieurs marque les esprits des collégiens et favorise une forme de mémorisation. Les adolescents apprécient ces rencontres ». Deux autres ateliers, « Charte de la laïcité à l'école » géré par **M. Hémerly**, et « Liberté d'expression » par **M. Mojahed** figuraient aussi au programme de cette journée.

Autre rendez-vous déjà annoncé, le 8 mars prochain à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes.

• **Arnaud Guilhem**



Sélection
des principales délibérations
adoptées par
le Conseil Municipal

Vendredi 21 décembre 2018

- Vote du budget 2019.

- **Subvention - Comité des Œuvres sociales du personnel de la Ville de Saran - 2019.**
La subvention annuelle de 229 294,99 € est votée, selon les modalités de la convention.

- **Garantie d'emprunt France Loire - Réhabilitation de 80 logements Clos Vilpot.**
Le conseil municipal garantit un emprunt pour la réhabilitation de 80 logements situés 105 à 255 Henri-Barbusse, 27 à 106 avenue André-Chêne, 441 à 539 rue Louis-Aragon, 113 à 199 rue Louis-Chevallier à Saran.

- **Subventions - Associations 2019.**
Les subventions aux associations sont maintenues selon le niveau de 2018.

- **Subvention pour le repas de la sainte-Barbe 2018.**
Subvention exceptionnelle de 900 € à l'amicale des Sapeurs-pompiers d'Ormes-Saran pour un repas convivial dans la salle des fêtes de Saran en décembre 2018.

- **Avis sur le transfert de nouvelles compétences facultatives vers Orléans-Métropole.**
Le conseil municipal a donné un avis défavorable à la délibération d'Orléans Métropole comprenant le transfert des compétences facultatives suivantes : soutien aux clubs sportifs Orléans Loiret Basket, Orléans Loiret Football, Fleury Loiret Handball, et Saran Loiret Handball ; coordination des projets d'installation et de maintien des professionnels de santé ; aménagement et gestion du parc des Jardins de Miramion de Saint-Jean-de-Braye.

- **Adoption d'une politique de protection des données personnelles de la Ville de Saran.**
Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, il convient d'informer sur les finalités et les conditions dans lesquelles la commune traite les données personnelles qu'elle est susceptible de recueillir dans l'exercice de ses missions.

- **Approbation convention d'objectifs et de financement relative au contrat enfance et jeunesse CAF RAM et Multi-accueil.**
Convention avec la CAF pour définir et encadrer les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service à la Ville pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

- **Subvention 2019 - Saran Loiret Athlétique Club ; USM Saran Basket ; USM Saran Canoë-Kayak ; USM Saran Football ; USM Saran Judo ; USM Saran Karaté ; USM Saran Tennis ; USM Saran (Sections de l'USMS non déclarées en association).**
Ces subventions permettent d'indemniser les éducateurs sportifs intervenants au sein de l'association, et de prendre en charge les frais de déplacements des équipes disputant des compétitions de niveau national.

- **Subvention 2019 - Mise à disposition d'agents municipaux.**
USM Saran Basket ; USM Football ; Saran Loiret Handball ; USM Judo ; USM Tennis ; USM Natation artistique ; La Saranade ; Le Bigbandissimo.
Compte tenu des politiques sportive et culturelle municipales et de l'aide financière accordée suivant les conventions signées, il convient de compenser le remboursement de la mise à disposition de personnel communal dû par l'association.

- **Convention financière avec l'Association du Théâtre de la Tête Noire.**
Prolongation de la convention jusqu'au 30 juin 2019 dans l'attente de la nouvelle convention d'objectifs annuelle quadripartite entre le Théâtre de la Tête Noire et l'État (ministère de la Culture / Drac Centre-Val de Loire), le Conseil régional, le Conseil départemental et la Municipalité.

- **Frais de déplacements - Lucie Baudu.**
Indemnisation des frais de déplacement de cet athlète invitée par la municipalité à la cérémonie des sportifs méritants.

- **Création d'un forage en appui à l'installation d'une micro - ferme de maraîcher bio - Convention d'attribution de fonds de concours pour le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine des communes membres d'Orléans Métropole.**
Une participation financière est attendue à hauteur de 50 % de l'investissement.

- **Création d'un lotissement de deux lots rue du Chêne Maillard.**

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Pré-inscriptions rentrée scolaire 2019-2020

Pour les enfants nés en 2016, vous pourrez procéder à leur pré-inscription pour la rentrée scolaire 2019-2020, **du 7 janvier au 30 mars 2019**. Pour cela, rendez-vous à l'Accueil de la mairie en vous munissant de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour tout renseignement **contactez le 02 38 80 34 17 ou le 02 38 80 34 10** ou sur le site de la Ville www.ville-saran.fr

Recensement de la population

Rappel : Vous avez jusqu'au 23 février pour remplir vos questionnaires en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr. Pensez-y ! Le recensement de la population en France permet d'établir le nombre d'habitants légal de chaque commune. Le recensement est obligatoire, personne ne peut s'y soustraire.

Zone de compost à la déchetterie

Orléans métropole propose aux habitants de récupérer gratuitement du compost à la déchetterie de Saran, sur présentation d'une carte d'accès, les mercredis et samedis aux horaires d'ouverture.

La carte d'accès est à retirer à la Direction de la gestion des déchets (33 rue Hatton - 45000 Orléans). Il vous faudra vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. L'activation de la carte se fera ensuite sous 48 heures après réception des justificatifs. La demande de carte peut également se faire par courrier ou via <http://www.orleans-metropole.fr>

Le Grand débat national sur la sellette



Courant décembre, Caroline Janvier, députée de la 2^e circonscription du Loiret a adressé à Maryvonne Hautin un courrier relatif à l'organisation de la grande concertation. Le maire de Saran lui a répondu. Extraits.

Madame le Maire

« Comme vous le savez le président de la République a annoncé lors de son adresse à la Nation du 10 décembre la tenue d'une grande concertation, face à l'état d'urgence économique et social, dans nos territoires.

(...) Le président de la République a en effet souhaité que les maires soient non seulement pleinement intégrés dans la démarche, mais surtout acteurs et décideurs de la tenue des réunions d'échanges avec nos concitoyens.

(...) La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) devra communiquer la méthode et les outils nécessaires pour mener à bien cette concertation.

(...) Les « kits » méthodologiques devront permettre de faciliter l'animation des réunions, et de fournir de premières informations sur les thèmes.

(...) Le constat est sans appel, nos concitoyens éprouvent un fort sentiment de défiance vis-à-vis de nos institutions. La concertation sera réussie et aboutira à du concret si, et seulement si, les citoyens y croient et si les débats se tiennent en toute liberté, en toute sérénité, et en proximité.

(...) Il sera nécessaire aussi que la communication autour des réunions soit la plus large possible, en lien avec les services préfectoraux, pour que les citoyens puissent se préparer en amont de la tenue des réunions.

(...) Il sera nécessaire enfin de nous assurer de la neutralité des animateurs et des rapporteurs qui seront choisis pour chaque réunion, qui ne doit pas être l'occasion d'une joute ou d'une tribune politique mais bien d'un moment de construction collective.

(...) Nous vivons une période de tensions sociales et politiques, mais nous devons profiter de ce moment pour repenser notre pacte démocratique et républicain ».

**Caroline Janvier
Députée du Loiret**

Madame la Députée,

« J'ai été profondément heurtée par vos propos, par la manière purement administrative des conseils que vous prodiguez, par la banalisation des problèmes qui sont soulevés par une population qui se révolte, à juste titre, par l'absence de réponses politiques à la hauteur de la situation dans laquelle se trouvent notre pays et une grande majorité de nos citoyens.

Aujourd'hui, la France tout entière souffre.

(..) Votre gouvernement, comme les précédents en portent la responsabilité en n'ayant eu de cesse de privilégier l'intérêt des plus riches et des grandes entreprises plutôt que l'intérêt général.

Après avoir superbement ignoré, pour ne pas dire méprisé depuis plus de 18 mois, les collectivités territoriales en les laminant un peu plus, vous nous demandez de faire le service après-vente des orientations que vous votez à l'Assemblée nationale mais que nous ne partageons pas.

(...) Les mobilisations populaires appellent à un renouveau de notre République, un coup de barre pour la justice sociale, un coup de barre pour la justice fiscale, un coup de barre pour plus d'égalité, un coup de barre pour plus de démocratie. Il faut tout simplement, sans attendre, recréer une société plus juste, plus humaine, plus respectueuse des Hommes et de la planète.

(...) C'est en ce sens que nous avons décidé d'ouvrir un cahier de doléances en Mairie ainsi qu'un formulaire internet sur le site de la Ville afin que les personnes puissent s'exprimer ».

**Maryvonne Hautin
Maire de Saran**



LA FAMILLE BASKET S'AGRANDIT

Le basket se diversifie à l'USM avec l'arrivée du 3X3, de la version tonique et de l'activité santé. Trois nouvelles pratiques qui répondent à une vraie demande de la population.

Depuis la rentrée de septembre l'USM basket propose, à un public différent, des disciplines nouvelles : le 3x3 et le basket tonique, encouragés par la fédération. Et à partir de mi-mars le basket santé, promu par le gouvernement. « L'activité physique doit être accessible à tous, lance avec conviction **Frédéric Theilot**, manager général. L'objectif est d'ouvrir le club à un maximum de personnes de la commune. Promouvoir l'activité physique et sportive comme vecteur de santé ». L'USM qui compte 300 licenciés développe ainsi le jeu à trois, cette pratique née du basket de rue. La fédération a ouvert un programme « Club 3.0 » dans le cadre du basket pour tous et dans d'optique des Jeux de 2024 où le basket 3 x 3 sera discipline olympique. Il s'agit d'une pratique émergente très spectaculaire, moins contraignante que le jeu à 5. Elle se joue en matches de 10 minutes ou en 21 points. Trente sportifs, repartis à égalité entre seniors et jeunes, la pratiquent aujourd'hui, sous la houlette de **Léric Da Silva**. Le club propose de la compétition pour ceux qui le désirent. « Je voulais faire du basket et le 3x3 c'est parfait pour commencer, dit **Sébastien, 23 ans**. C'est plus libre, plus dynamique. Il y a une très bonne entente ». Pour **Jacques, 66 ans** : « On touche plus le ballon. Il y a plus de liberté d'action, plus de créativité ».

prendre soin de sa santé quel que soit son âge. L'entretien corporel par le basket c'est du renforcement musculaire, du travail cardio, de la souplesse. Treize personnes y participent (parents de joueurs, entourage du club pour l'instant). Il comprend des exercices avec ballon, élastique, poids... pour prendre soin de sa forme. Enfin le basket santé, qui va démarrer après les vacances de février, se pratique sur prescription médicale et est placé sous prérogative gouvernementale (dans le cadre de la loi HPST). Il se pratique, sans risque, dans un but thérapeutique en fonction des pathologies : mal au dos, diabète, maladies chroniques... « Il n'est pas nécessaire d'être sportif, reprend **Frédéric Theilot** qui encadre l'activité avec **Benoît Chollet**. Il s'agit d'accompagner les personnes dans la maladie, de les aider à la surmonter ». Au programme : cardio, mobilité articulaire, renforcement dorsal, abdominal... L'USM fait partie des deux clubs sur l'agglomération à animer du basket santé. Les trois nouvelles disciplines, pour le loisir, le bien-être et la santé, sont encadrées par des personnes formées et diplômées. « Toutes ces pratiques répondent à un besoin et une attente, commente le manager général. Les gens sont de plus en plus informés, mieux sensibilisés. Il y a une forte demande, notamment celle de vieillir en meilleure santé ». Et plus loin : « J'espère que ces nouveautés vont redonner une dynamique supérieure au club ». Ces trois nouvelles propositions vont dans le sens du projet de club 2019-2021.

• **Clément Jacquet**

Dans le projet de club 2019-2021

Le basket tonique a le vent en poupe. Il s'agit là de bien-être, de remise en forme. De

Paysagiste installée à la Réunion, Nathalie Alves, a fait ses premières gammes au service Aménagement de la mairie. Aujourd'hui, à la tête de son agence, elle compte dans le paysage des concepteurs d'équipements publics du département d'outre-mer.



Une paysagiste saranaise sous les tropiques

Nathalie Alves

Technicienne qui conçoit et mène des projets d'aménagement d'espaces publics, **Nathalie Alves, 42 ans**, est conceptrice paysagiste. Une fois son diplôme obtenu en 2001, elle s'est installée à la Réunion, département d'outre-mer situé dans l'océan Indien. Après un BTS paysager à l'École d'horticulture de la Mouillère, elle a tenté et réussi le très sélectif concours d'entrée à l'École nationale du paysage de Versailles, l'une des premières et des plus prestigieuses de France. Une formation en quatre ans pendant laquelle elle a effectué un stage à la mairie. Avec comme sujet d'étude : « L'envol d'un ancien aérodrome : devenir d'un territoire ».

Un projet d'aménagement pour l'ancien aérodrome

La professionnelle des éléments naturels et culturels se souvient : « Il s'agissait d'une vraie problématique d'aménagement du territoire, sur une zone immense, en friche, située au cœur de la commune. Mes propositions d'alors comprenaient un pôle commerce et médical au sud de la zone, du tissu pavillonnaire à l'est. Complétés par un centre culturel et aussi un grand parc loisirs avec un bassin

de baignade en son centre ». Certaines de ses idées font aujourd'hui partie de notre quotidien. La maquette de son projet avait été exposée en mairie.

« Je garde un excellent souvenir du passage de Nathalie, dit dans un sourire **Gyslaine Pochard, responsable du service municipal de l'Aménagement**. Elle faisait preuve de beaucoup de créativité, avait un regard neuf et percutant. C'est intéressant de voir des jeunes se lancer dans l'urbanisme et l'aménagement. Ce genre de stagiaire ça nous ouvre l'esprit. Nous permet de lever la tête du guidon et de regarder les choses sous un angle différent. On en redemande ! »

La jeune quadragénaire donne une image résumée de sa profession : « Mon rôle est de valoriser un territoire, de créer du bien-être, de l'agrément et de les offrir aux gens. On valorise des contraintes pour que les gens en profitent. Nous sommes à la fois des magiciens et des pompiers. Des magiciens car nous faisons rêver en créant des liens fonctionnels entre des lieux, une histoire, de la sociologie. Et des pompiers car nous travaillons sur les contraintes parfois en urgence ».



« Le but est toujours le même : la valorisation du cadre de vie pour la satisfaction des gens. »

Création d'Hélios Paysages

Actrice de la société Nathalie Alves analyse, diagnostique, conçoit et aménage. Et ce sur plusieurs échelles : **Société d'économie mixte (SEM), communes, départements, quartiers, parcs et jardins, hôtels...** Comment notre Saranaise a-t-elle atterri à 11 000 km, dans l'hémisphère sud ? En 4e année de sa formation initiale, elle effectue un stage à la Réunion dans un CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement). Nathalie y participe à la valorisation de la mairie de Hell-Bourg, classée parmi les plus beaux villages de France. Diplôme d'État en poche elle entre, par relation, en contact avec l'ONF de la Réunion. L'organisme recherche alors un paysagiste sur la commune de Saint Paul (la deuxième plus vaste de France) afin d'y réaliser le schéma directeur des espaces verts. Après cette première expérience de dix-huit mois elle décide d'exercer en libérale et crée en octobre 2003 sa propre agence : « **Hélios Paysages** », prestataire de services.

Parmi les nombreuses opérations qu'elle a menées citons le réaménagement de la ZAC de quinze hectares de Pierrefonds et de son aéroport du sud de l'île, la création d'une voie de contournement à Mayotte, l'aménagement paysager d'hôtels (jardins et piscine)

Des opérations marquantes dans le territoire

Parmi ses projets en cours elle évoque quelques opérations notoires : le réaménagement de 3 000 logements sur Saint-Paul, la création des nouveaux parkings paysagers de l'aéroport de Saint-Denis dans le cadre de son agrandissement, la création d'un bassin d'eau de mer à Saint-André, l'intégration de carrières d'extraction, la déviation routière du Tampon... Nathalie a aussi réalisé des chantiers en métropole comme l'aménagement touristique de l'avenue du Touring club à Hossegor dans les Landes.

« C'est un métier très technique, très diversifié, avec beaucoup de contacts,

explique Nathalie. Je ne m'ennuie jamais. Les problématiques sont à chaque fois différentes. Cela va d'un timbre-poste comme la réalisation d'une placette à une étude de grand paysage comme le schéma éolien de la Réunion. Le but est toujours le même : la valorisation du cadre de vie pour la satisfaction des gens. J'ai beaucoup d'autonomie et aussi beaucoup de travail. Je viens d'ailleurs en janvier d'embaucher une paysagiste pour m'épauler ».

Lorsqu'on lui demande les qualités requises pour être une bonne paysagiste, elle répond du tac au tac : « Avoir une sensibilité artistique, être à l'écoute, un peu sociologue et avoir le sens de la curiosité ».

Sports, passion du vin et techniques chinoises de bien-être

Évoquer les loisirs de Nathalie c'est convoquer l'originalité et la variété. Elle a ouvert il y a deux mois dans les hauts de Saint-Gilles, la ville réputée pour ses plages, un bar à vins où elle organise régulièrement des concerts. « Le vin c'est de famille, dit la caviste. Je suis née dans les vignes avec un grand-père qui était un vrai passionné. J'ai été formée à l'œnologie et obtenu une licence « de grande restauration ». Nathalie est également diplômée en psychothérapie chinoise (thérapie cognitive, techniques de libération émotionnelle...) et en fait profiter ses amis et ses proches.

Sportive accomplie, Nathalie Alves, qui a donné des cours de tennis à l'USM, pratique le squash et le trek de haute montagne. Elle a couru trois fois le fameux Grand raid de la Réunion, course à pied qui traverse l'île du sud au nord avec 8 000 mètres de dénivelés positifs et négatifs. Elle fait aujourd'hui partie du comité d'organisation. Un engagement comme un résumé de son parcours : de l'aérodrome de Saran aux cimes de l'île Intense.

• **Clément Jacquet**





L'informatique pour tous avec le Cimas

Dans une ambiance conviviale et un esprit d'entraide, le club de Saran permet à chacun de maîtriser l'outil informatique. Sa qualité d'ensemble reconnue lui a valu de remporter à deux reprises le Challenge national Microtel Multimédias

Se servir d'un ordinateur, entreprendre une démarche administrative, réserver un billet de train ou un hôtel sur Internet, faire un achat en ligne, se doter d'une messagerie ou intégrer un réseau social... L'informatique et le Net font aujourd'hui partie de la vie quotidienne. Le **Club multimédia de Saran**, l'un des plus actifs de la région, met l'informatique à la portée de tout un chacun, quel que soit son âge. « Notre objectif est de rendre les gens autonomes dans l'utilisation de l'informatique, explique **Jean-Pierre Bailliez**, président de l'association. C'est devenu indispensable dans la vie courante. Les treize animateurs bénévoles apprennent à faire, mais ne font pas à la place. Nous essayons d'avancer sans ronronner, comme en proposant actuellement aux adhérents de créer leur DMP (Dossier médical partagé) ». Du débutant à l'amateur éclairé, une centaine d'adhérents poussent régulièrement la porte du local du Chêne-Maillard et celle de l'annexe du Château. Trois niveaux d'apprentissage y sont proposés : l'initiation, le perfectionnement (tablette, portable, logiciels...) et les spécialités : ateliers photo, vidéo, scrapbooking numérique, bureautique (Word, Excel, PowerPoint...).

Ambiance, entraide et convivialité

« Nous sommes à l'écoute pour savoir ce dont

les personnes ont besoin, dit **Pierrette Coudière**, secrétaire. C'est le principe de l'entraide qui prévaut ». Les adhérents partagent mutuellement leurs connaissances et répondent ainsi à la devise du club : Chacun sait recevoir, il faut savoir redonner. « C'est le plaisir qui nous fait fonctionner », assure **Annick Théodet**, vice-présidente, qui anime actuellement un atelier généalogie. Les adhérents bénéficient d'un parc matériel de qualité professionnelle avec notamment 30 PC en réseau, équipés de la dernière génération Windows 10. Le club est doté de la fibre optique. **Le Cimas, faisant partie de la Fédération régionale des clubs informatiques associatifs d'Ile-de-France (Framis), participe chaque année au challenge national Microtel multimédias. Il l'a déjà remporté à deux reprises (2009 et 2017).** Ce qui montre la belle implication des animateurs et des adhérents. Chaque vainqueur devant prendre en main le concours suivant, le Cimas, aidé en cela par la mairie, a organisé par deux fois les Rencontres nationales. Au Cimas, la convivialité est à l'ordre du jour. Galette des rois, soirée dansante, pique-nique... rythment la saison. Acteur de la vie saranaise, le Club participe au Forum des associations et à la Fête du Chêne-Maillard.

• Clément Jacquet

Le Cimas en bref

ASSOCIATION LOI 1901 :

Club informatique multimédia associatif de Saran

PRÉSIDENT : Jean-Pierre Bailliez

VICE-PRÉSIDENTE : Annick Théodet

SECRÉTAIRE : Pierrette Coudière

TRÉSORIÈRE : Martine Carlier

NOMBRE D'ADHÉRENTS : 107

COTISATION : 68 euros (78 euros pour les non Saranais).

ADRESSE : Mairie de Saran.
Place de la Liberté. 45 774 Saran Cedex

TEL : 06 52 35 00 99

COURRIEL : cimas@free.fr

SITE INTERNET : cimas.free.fr



Les Légumineux

remis au goût du jour

Depuis quelque temps la Cuisine centrale met dans ses menus des légumes anciens comme les lentilles ou le quinoa.

Les assiettes des cantines scolaires, celles du personnel municipal, les repas portés à domicile accueilleront régulièrement des légumes secs style lentille. La Cuisine centrale tient à remettre au goût du jour des légumes anciens et oubliés et à en faire redécouvrir la saveur et les qualités.

Ce sont des légumes riches en protéine (25 %), en fibres, en phosphore... Le quinoa, sera aussi des préparations. Pour obtenir ces légumineux la cuisine s'approvisionne chez un producteur local installé à Beaune-la-Rolande. « C'est bien de remettre en avant les légumineux comme les lentilles, les pois chiches, les haricots blancs, rouges... assure **Céline Aguillon, diététicienne à la Cuisine centrale**. Cela s'inscrit dans la tendance actuelle de la société qui se tourne de plus en plus vers le végétal. Nous suivons en cela les recommandations du Plan national nutrition santé.

Nous les présenterons par petites touches et sous différentes formes (taboulé, potage...), afin de rouvrir notre curiosité ». En janvier les cuisiniers ont ainsi préparé un mélange carotte-lentille verte sous forme de potage ou allié à du riz. « Proposer ce genre de légumes est un challenge en cuisine car il faut travailler sur des recettes, poursuit Céline Aguillon. Ce n'est pas forcément dans les habitudes alimentaires des collectivités. Nous sommes aussi ici pour éduquer au goût et nous veillerons à en faciliter l'accès ». La sensibilisation pourra se faire par voie d'affiche ou par les animateurs dans les cantines des écoles.

• **Clément Jacquet**



CARNET DE ROUTE décembre 2018

Nous saluons l'arrivée de

Gatien BRIANT - 1^{er} décembre
Alice VERNIER - 1^{er} décembre
Léandre GOUASDON - 2 décembre
Leyna CHAPERON - 2 décembre
Morgan ALLAIRE - 4 décembre
Clara BISCOLLI - 4 décembre
Océane MORET - 6 décembre
Julia DUARTE - 6 décembre
Athénaïs BRASSELEUR LIMERY - 9 décembre
Oumar BALDE - 12 décembre
Lyana RÉTHORÉ - 13 décembre
Maëssa SADI - 13 décembre
Lyanna LEMAIRE DE SAINT-JORES - 18 décembre
Nolan CANDELORO - 18 décembre
Noé NAGOT - 19 décembre
Jayden OMOKHAYE - 24 décembre
Louka GAULT - 24 décembre
Warren SENGUILAY - 30 décembre

Nous regrettons le départ de

Micheline HUGUET veuve THOMAS - 86 ans
Jeanne SARDA veuve GERVILLA JUAREZ - 79 ans
Joël CAILLAUD - 69 ans

FEMMES ENGAGÉES

FESTIV'ELLES

08
AU
24

MARS
2019

SPECTACLES
FILMS
EXPOSITIONS

FESTIVAL INTERCOMMUNAL
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE
INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Retrouvez les villes partenaires sur [Facebook](#) FestivElles